La formation professionnelle post-bac sur le territoire du Pôle métropolitain Nîmes-Alès

Novembre 2020

Les élus du Pôle métropolitain Nîmes-Alès, rassemblant les communautés d'agglomération de Nîmes Métropole et Alès Agglomération, ont souhaité investir de manière importante le champ de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la recherche, en l'affichant même comme axe premier de leur projet de territoire.

Les travaux et débats conduits dans le cadre de l'élaboration de l'atlas de la vie étudiante et des publications de l'Agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne qui ont suivi ont, en 2018-2019, ont amené à identifier la formation professionnelle post-bac comme une composante essentielle de l'offre de formation sur le territoire, et un domaine sur lequel le Pôle pourrait plus spécifiquement agir, en soutien aux "alternants" (désignation qui sera utilisée dans la présente plaquette pour l'ensemble des jeunes suivant une formation caractérisée par une alternance de périodes d'enseignement et de pratique « professionnalisante » ou professionnelle au sein d'un établissement et d'une entreprise).

Le Pôle métropolitain, ce sont

- **1553 « alternants » ;**
- **10 centres de formation ;**
- **64 cursus proposés, dont des cursus attractifs ;**
- **13 nouvelles formations proposées en 2019-2020.**

Deux enquêtes pour appréhender la vie des alternants

Une enquête a été menée en 2019 auprès de 10 CFA pour recueillir les données, et notamment celles sur les localisations croisées des alternants, entre lieu de résidence principal déclaré, lieu des cours et lieu d'apprentissage en entreprise.

En complément, une enquête spécifique auprès des alternants post-bac a été menée à l'hiver 2019-2020 afin d'estimer plus précisément leurs attentes et besoins en matière d'hébergement et de déplacement.

Cette publication présente les résultats de ces deux enquêtes, analysés par l'Agence d'urbanisme, partagés et discutés en groupe de travail partenarial dédié le 9 mars 2020.

A'U agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

Pôle Métropolitain NÎMES ALÈS

Offre et effectifs de la formation professionnelle post-bac du pôle métropolitain Nîmes-Alès

Effectifs alternants dans les CFA par centre de formation / 2019-2020

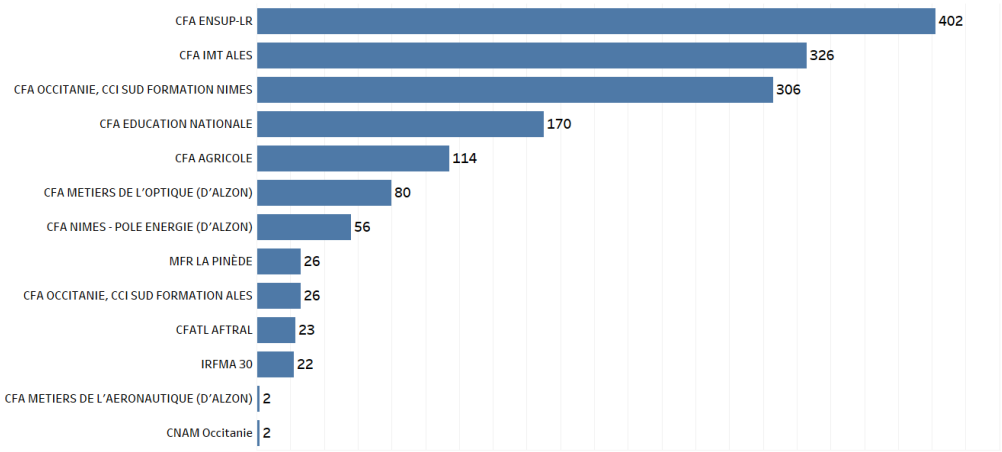

Source: Enquête auprès des établissements. Nov.2019-Fév.2020.

Les CFA formant le plus grand nombre d'alternants :

- celui de l'Enseignement supérieur en Languedoc Roussillon Sud de France (créé en 2015 à l'initiative des universités et grandes écoles de Nîmes, Montpellier et Perpignan) ;
- celui de l'Ecole nationale supérieure des Mines d'Alès - Institut Mines Télécom (depuis 2008) ;
- le site nîmois du CFA Occitanie CCI Sud Formation (ouvert en 2018) ;

3 autres CFA sont assez attractifs également :

- celui de l'Education nationale du Gard (hébergé au lycée Dhuoda et dispensant depuis 2011 des formations dans 9 lycées et campus des métiers et des qualifications du Gard et de la Lozère) ;
- les deux principaux de l'Institut d'Alzon, ceux des métiers de l'optique et du Pôle énergie (créés en 1999) ;
- le Centre de formation d'apprentis agricoles et horticoles de l'EPLEFPA Nîmes-Rodilhan (créé en 1986) ;

Les autres CFA proposent une offre plus thématique :

- le site alésien du CFA Occitanie CCI Sud Formation (ouvert en 2018, formations commerciales) ;
- la Maison familiale rurale La Pinède à Marguerittes (créée en 1982, BTSA animaux d'élevage et de compagnie) ;
- le Centre de formation des apprentis en transports et logistique (AFTRAL, créé en 2015) ;
- l'Institut régional de formation aux métiers de l'artisanat du Gard (IRFMA, créé en 2015, formations de boulanger, coiffeur, fleuriste et esthéticienne cosméticienne).

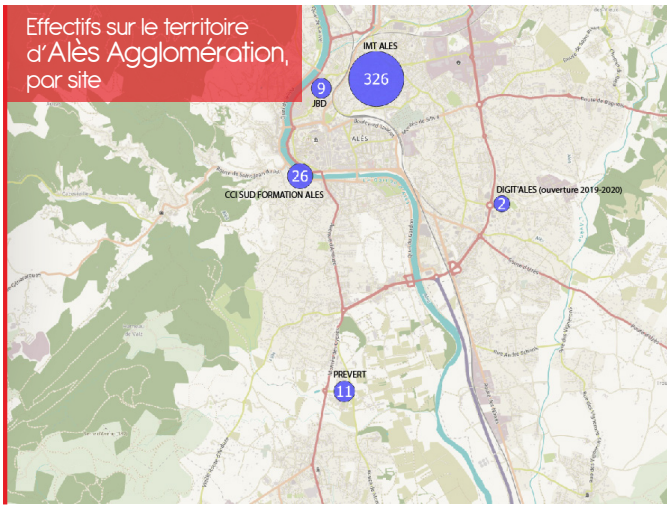

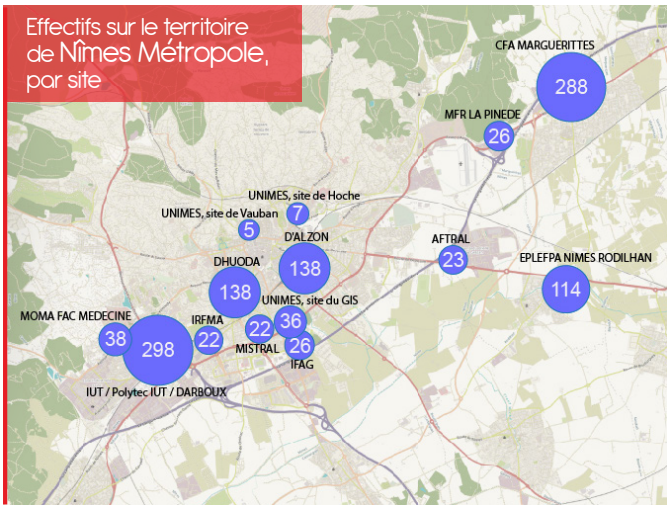

Localisations croisées des lieux d'enseignement et d'apprentissage

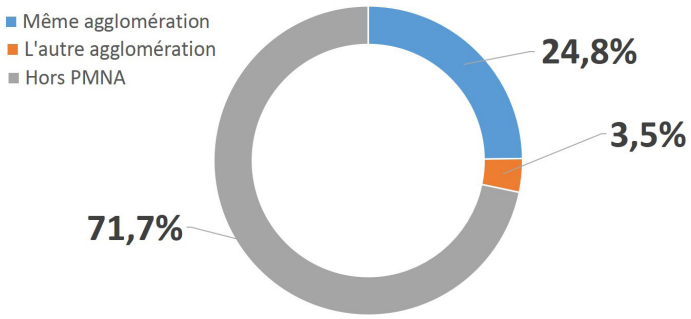

Près des trois quarts des alternants effectuent leur période en entreprise hors du territoire du PMNA.

Les autres, inversement, ont l'opportunité de ne pas quitter le territoire (bien que pour 3,5% d'entre eux, il soit nécessaire de changer d'agglomération entre leur établissement et leur lieu d'apprentissage)

Localisations croisées des lieux d'enseignement, d'apprentissage et d'habitat principal

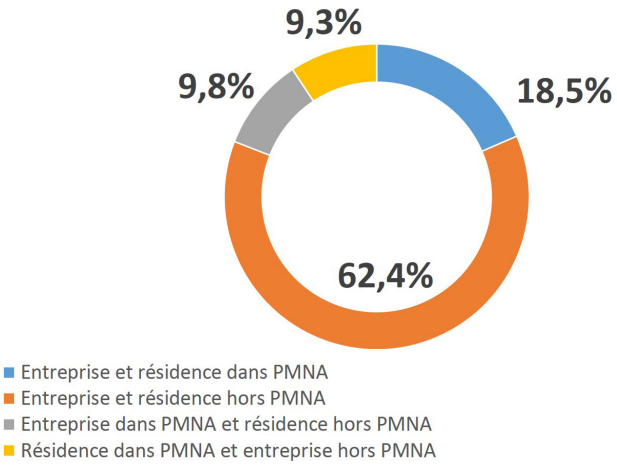

Un alternant sur cinq a l'opportunité d'habiter, de suivre ses cours et d'effectuer sa période de formation en entreprise au sein du territoire du PMNA.

Inversement, plus des deux tiers des alternants suivant leurs cours dans un établissement du PMNA n'y résident pas et effectuent leur formation en entreprise à l'extérieur du territoire.

Enfin, près d'un sur dix effectue toute sa formation dans le pôle mais réside à l'extérieur, et le même nombre n'a que sa formation en entreprise à effectuer en dehors du territoire, habitant dans le PMNA.

Répartition des communes d'apprentissage des alternants suivant leurs cours sur le territoire du PMNA

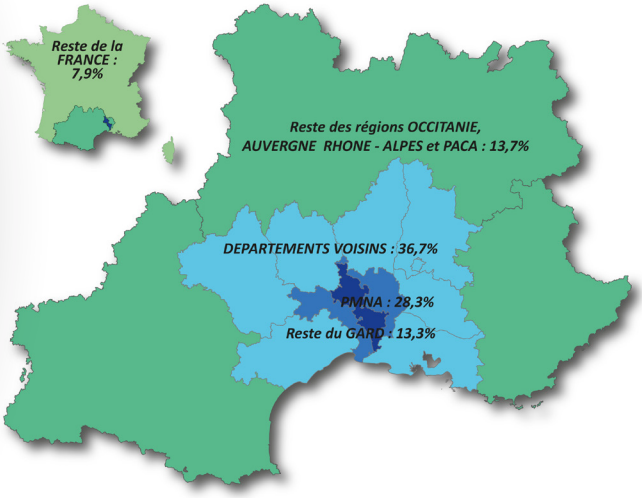

Répartition des communes d'apprentissage Gard

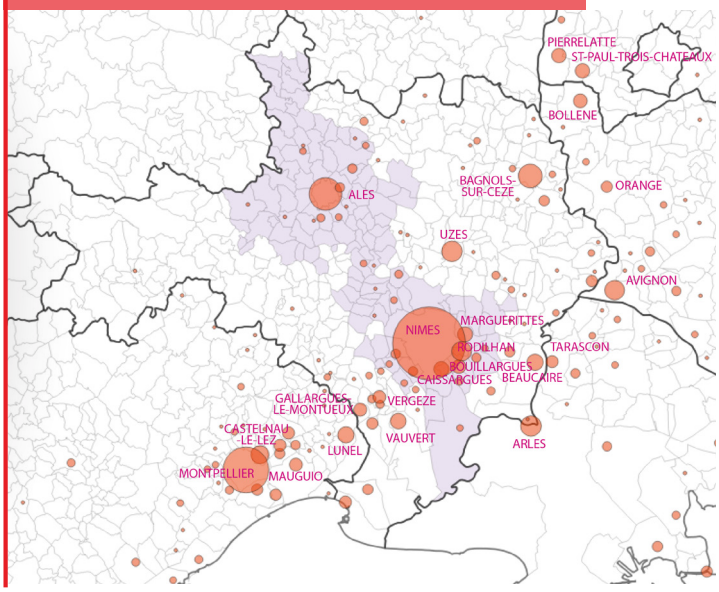

Répartition des entreprises accueillant des alternants post-bac des établissements

L'analyse de l'aire de répartition de ces entreprises montre des différences notables, révélant un rayonnement variable (pouvant être lié au profil des alternants, au domaine de l'apprentissage, à l'attractivité de l'établissement…) : essentiellement gardois pour l'AFTRAL, l'IRFMA et les CFA de la CCI Sud Formation (avec quand même un certain nombre d'entreprises dans l'Hérault et les Bouches-du-Rhône pour celui de Nîmes), méditerranéen et basse vallée du Rhône pour la MFR La Pinède, le CFA agricole et celui de l'Institut d'Alzon (quelques entreprises de région lyonnaise accueillant aussi des alternants de son Pôle énergie) et plus large pour les CFA de l'Education nationale, l'ENSUP et l'IMT. Les entreprises des alternants de ce dernier sont plutôt polarisées dans les métropoles et agglomérations (Montpellier, Toulouse, Lyon, Grenoble, Marseille-Aix, Chambéry…) et réparties dans toute la France.

Répartition des entreprises accueillant des apprentis

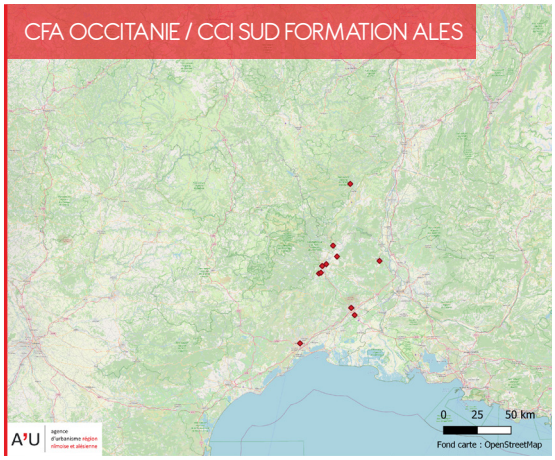

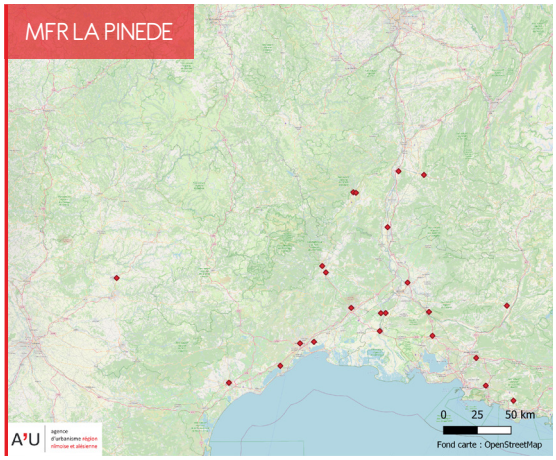

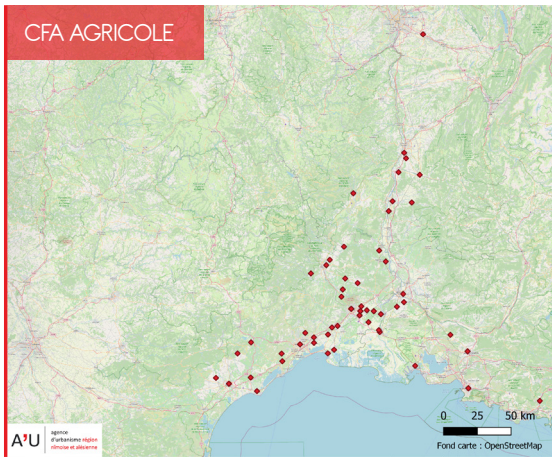

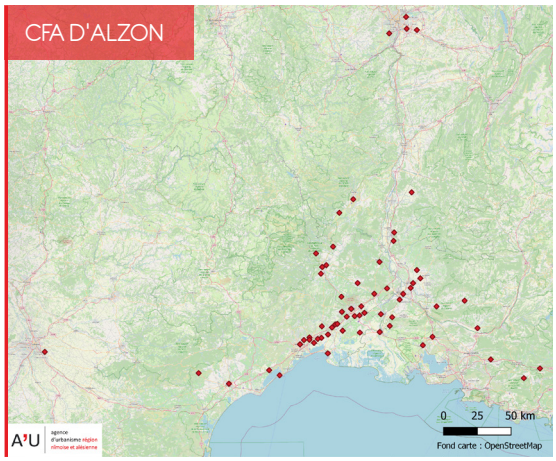

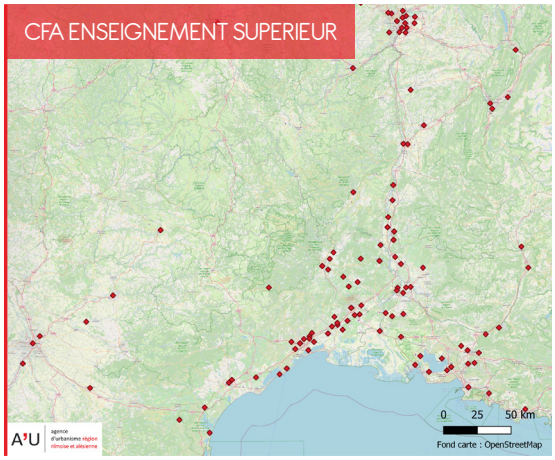

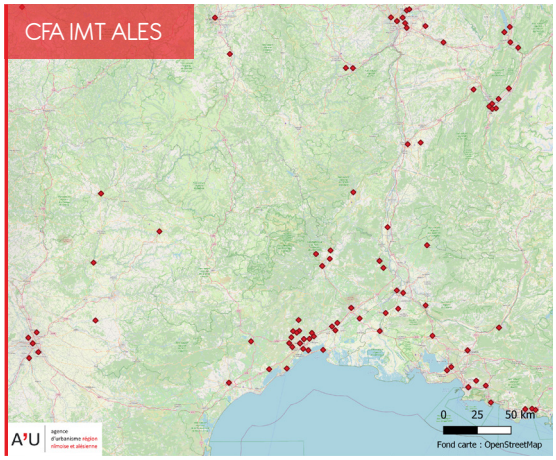

Source : Enquête formation pro [illegible]

- Commune où il existe au moins une entreprise accueillant un apprenti

Une analyse a pu être conduite sur le niveau d'accessibilité des alternants aux réseaux de transports en commun (TC), afin d'évaluer quelle part d'entre eux sont plus ou moins dépendants de la voiture individuelle, et assujettis aux coûts afférents.
La localisation des entreprises dans lesquelles les alternants effectuent leur apprentissage a été croisée avec celle des points de desserte en TC, ainsi on peut évaluer le degré d'accessibilité aux quatre réseaux les plus susceptibles d'être utilisés par les jeunes : réseau ferroviaire, réseau de cars régionaux Lio et les deux réseaux de bus de Nîmes Métropole et du SMTBA (Alès).

Entreprises accueillant des alternants, et réseaux TC du Gard

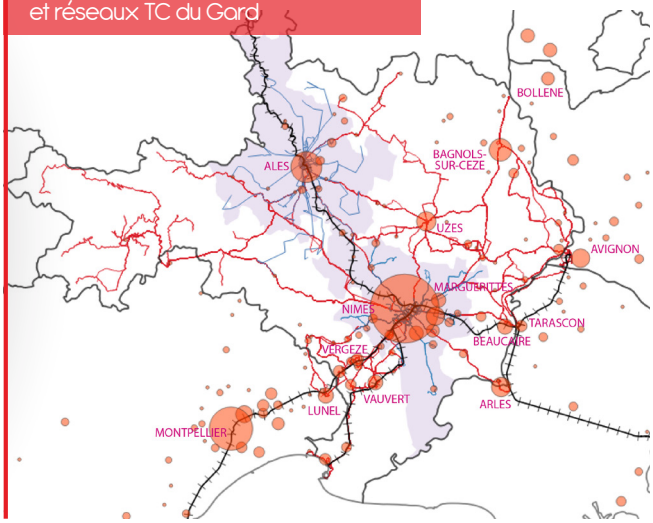

Accessibilité TC alternants PMNA

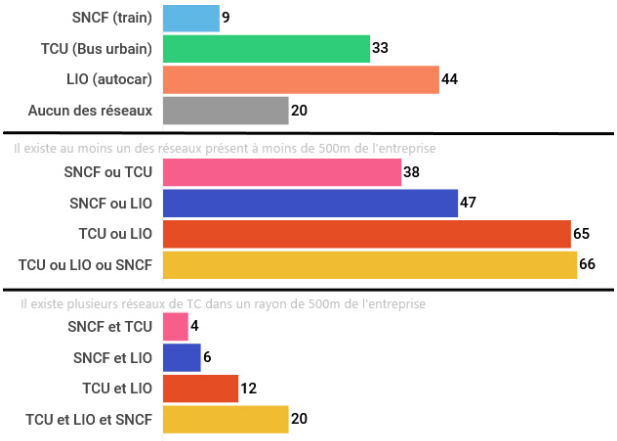

En croisant l'accessibilité en moins de 10mn à pied / 2mn à vélo (500m) aux trois modes de transport en commun, on fait le constat que :

- ✔ 77% des entreprises du Gard (66 sur 86) ont accès à au moins l'un des réseaux ;
- ✔ 1 entreprise sur 5 a accès aux 3 réseaux ;
- ✔ 26% des entreprises ont accès à 2 réseaux ;
- ✔ 1 entreprise sur 5 n'a accès à aucun réseau.

Quelques enseignements peuvent en être tirés :

- ✔ 8% des entreprises des 3 régions Occitanie, PACA et Auvergne Rhône-Alpes accueillant des alternants du PMNA (26 sur 332 au total) sont localisées à moins de 500m (10mn à pied ou 2mn à vélo) d'une gare (ou halte) ferroviaire ;
- ✔ 25% sont situées à moins de 2km (10mn à vélo) d'une gare ;
- ✔ Les 67% restantes ne sont accessibles qu'en utilisant un second mode de transport en commun (car ou bus urbain) ;
- ✔ 51% des entreprises gardoises accueillant des alternants du PMNA (44 sur 86) sont localisées à moins de 500m d'un arrêt d'autocar du réseau Lio ;
- ✔ 27% sont situées à moins de 2kmd'une gare ;
- ✔ 91% des entreprises du PMNA sont localisées à moins de 500m d'un arrêt de bus des réseaux Tango ou NTecC.

Niveau d'accessibilité des entreprises accueillant les alternants du PMNA aux réseaux de transports en commun

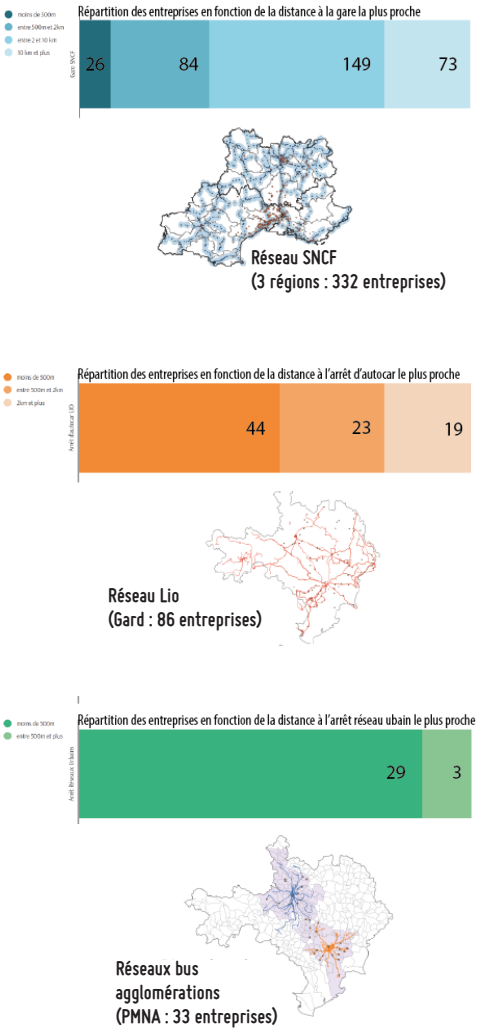

Conditions de vie des alternants

L'enquête auprès des alternants

Afin d'approcher les besoins des jeunes en matière de logement et de transport, thèmes identifiés comme prioritaires à l'issue de plusieurs groupes de travail partenarial sur la formation professionnelle, le principe d'une enquête a été établi. Une vingtaine de questions ont été posées via un questionnaire en ligne, renseigné sur la base du volontariat par les alternants du territoire, informés par leurs établissements de formation et, pour certains, accompagnés par des professeurs.

590 alternants

ont renseigné le questionnaire, soit un taux important de réponse de **38 %**

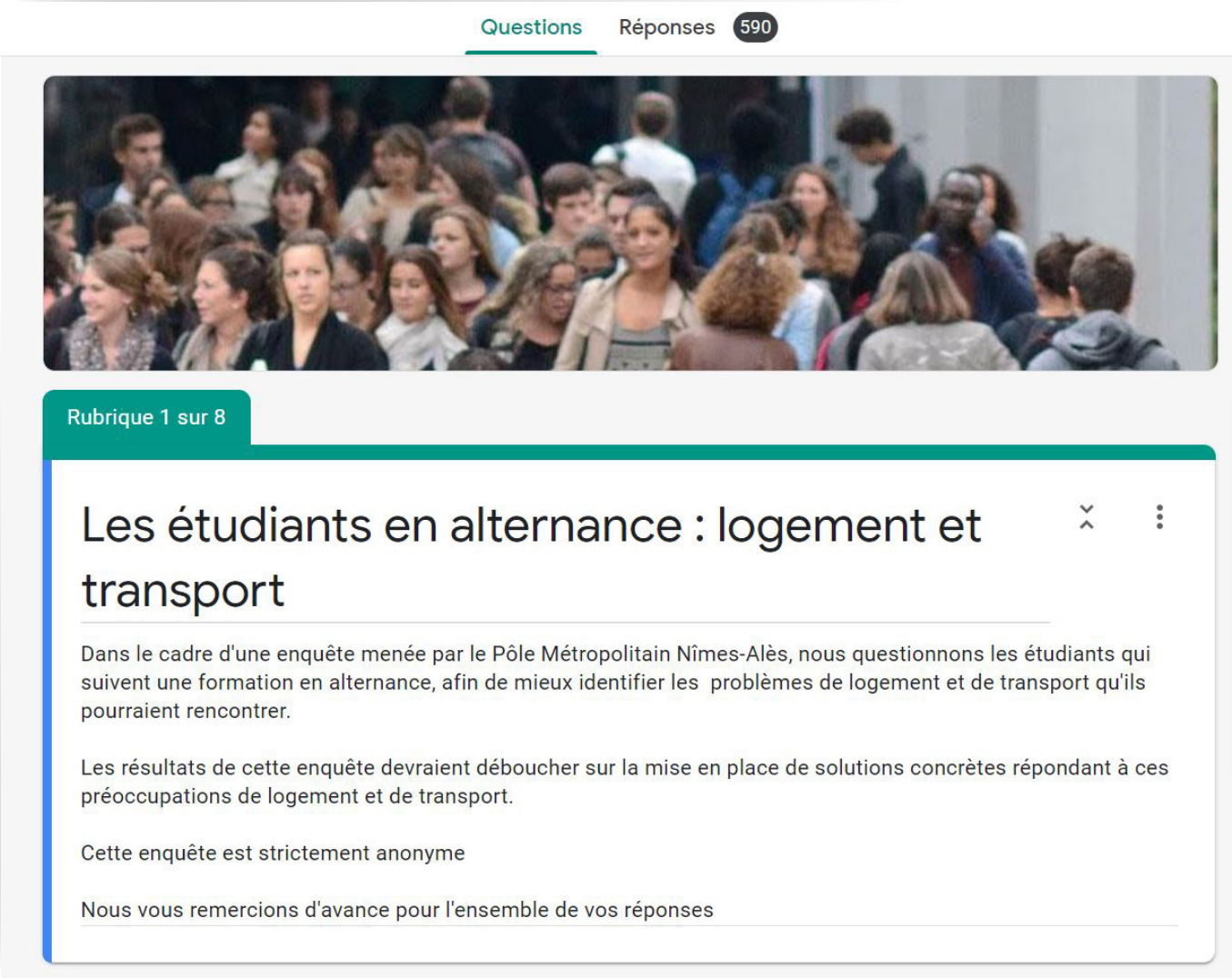

Logement et mobilités : quelle place ?

Quelle part de votre budget mensuel représentent les frais de déplacement et d'hébergement ?

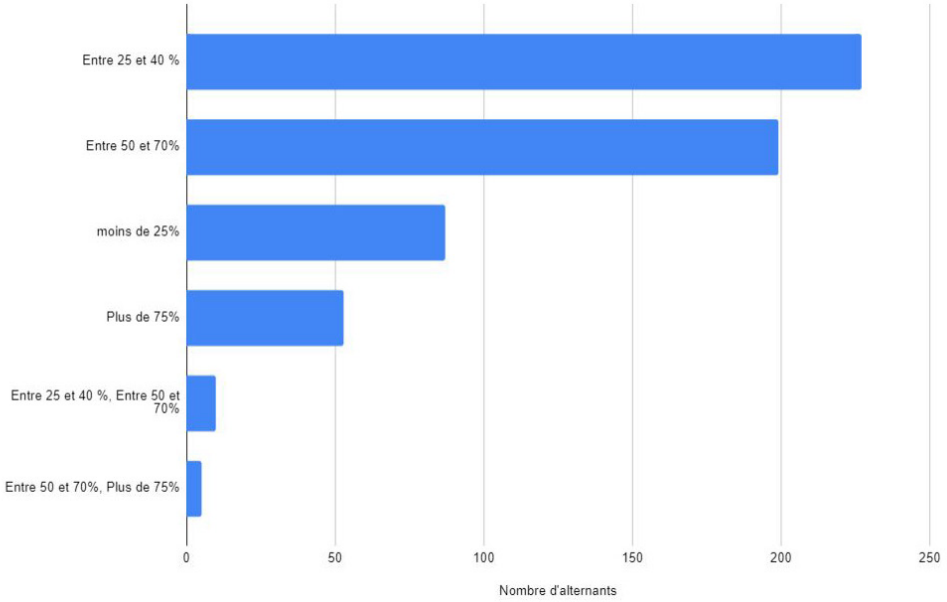

Ces premiers éléments de réponses au questionnaire montrent l'importance des dépenses liées à la mobilité et à l'hébergement : pour 260 alternants, soit 45% d'entre eux, celles-ci sont égales ou supérieures à la moitié de leurs dépenses et, pour 10% d'entre eux, représentent plus des trois quarts de leurs dépenses totales.

Pour autant, 67% des alternants citent comme premier critère de choix le coût du logement, devant celui de la proximité des lieux d'apprentissage (établissement et entreprise), pourtant gage d'économies en matière de transport (51% le citent).

Critères pour choisir un logement

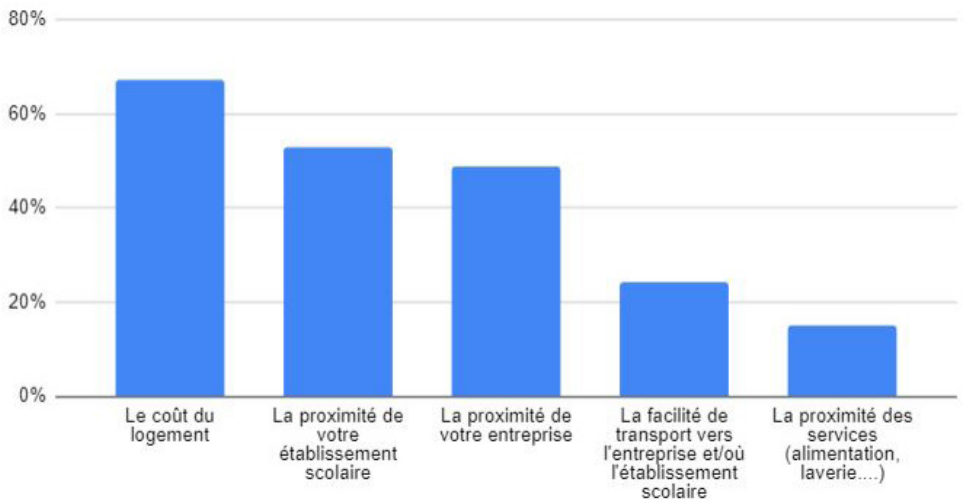

Modes d'habitat et poids du budget transports chez les alternants

Type de logement

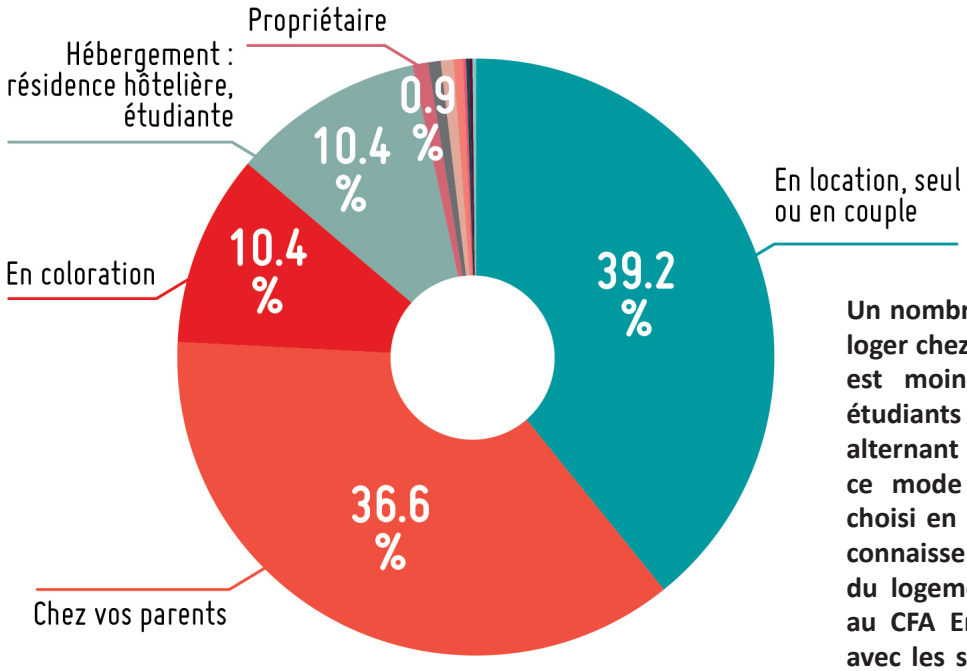

Un nombre significatif d'alternants déclare loger chez leurs parents, même si le chiffre est moindre que pour l'ensemble des étudiants du PMNA (37% contre 51%). Un alternant sur dix est en colocation mais ce mode d'habitat est le plus souvent choisi en seconde année car les jeunes se connaissent. Il est à noter le développement du logement intergénérationnel (exemple au CFA Ensup), et de mises en relations avec les structures d'hébergement par les établissements eux-mêmes (exemples de l'Institut d'Alzon ou de la MFR la Pinède).

Second logement

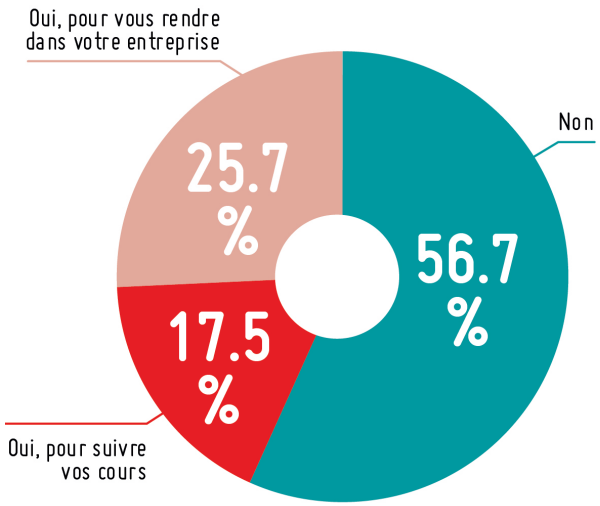

Les situations sont variables selon que les étudiants ont un unique domicile ou deux domiciles, l'un à proximité de leur établissement de formation, l'autre de l'entreprise dans laquelle ils effectuent leur apprentissage. Ce distinguo permet de voir que finalement le taux de logement chez les parents, pour ceux n'utilisant qu'un seul logement, se rapproche du taux moyen de l'ensemble des étudiants (48%) mais aussi que la colocation concerne surtout les alternants utilisant deux logements, pour des raisons d'économie évidentes. L'usage des résidences étudiantes ou hôtelières est également plus marqué pour ceux qui changent de logement.

Quant à la part du budget liée au logement et au transport, elle varie entre 50 et 70% pour ceux qui utilisent un second logement, alors que le budget alloué est compris entre 25 et 50% pour ceux qui n'en disposent que d'un seul.

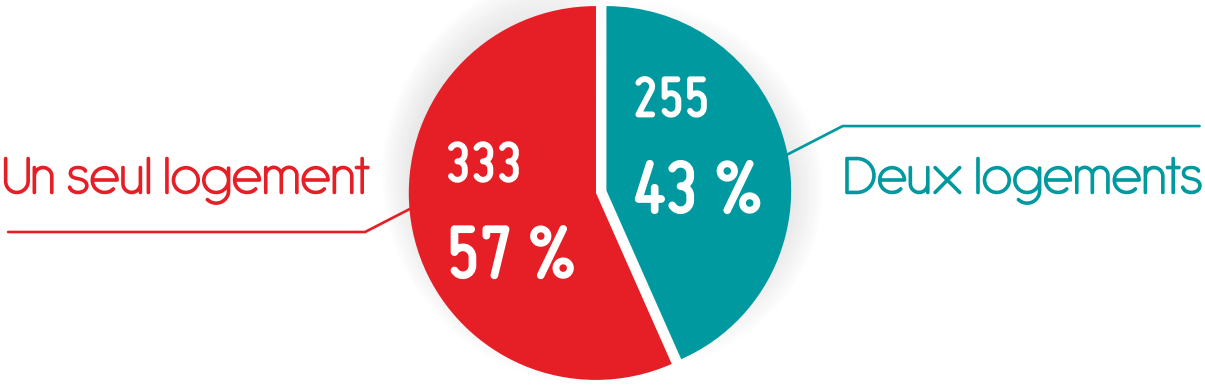

Modes d'habitat

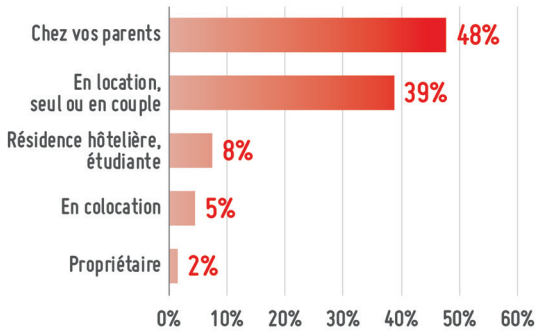

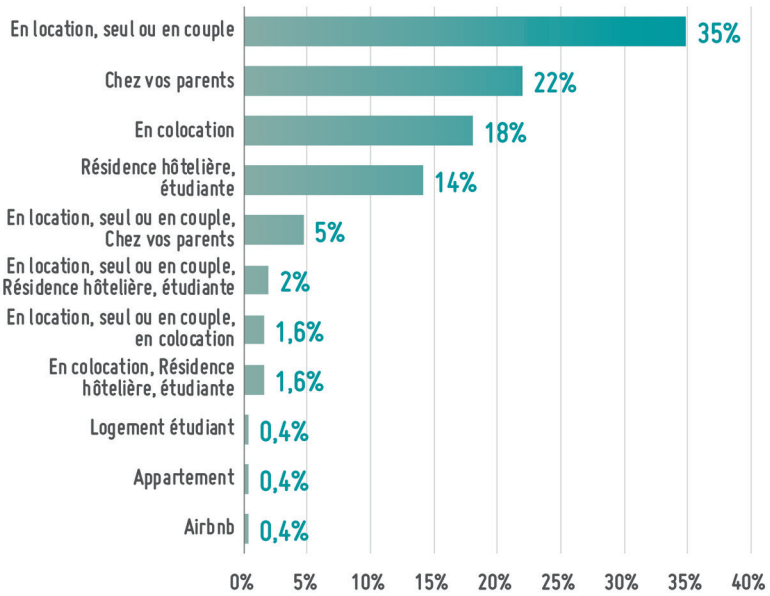

Budget transports

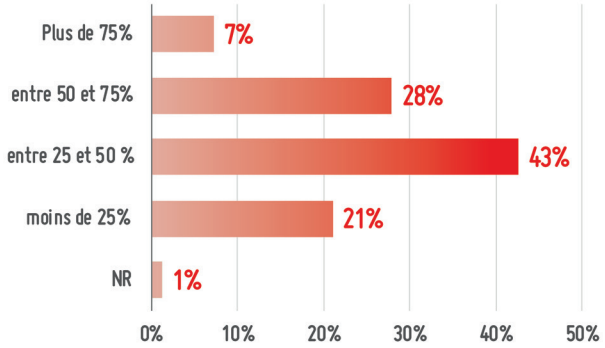

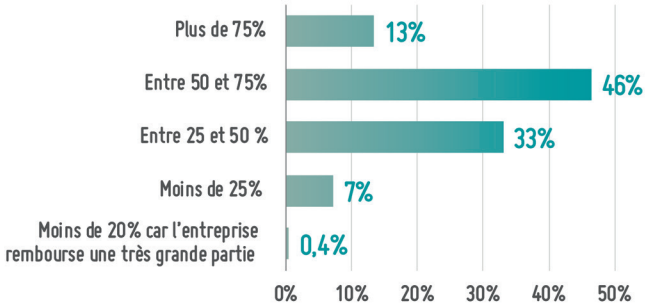

Pratiques de mobilité

Modes de transport

Quels modes de transport utilisez-vous habituellement ?

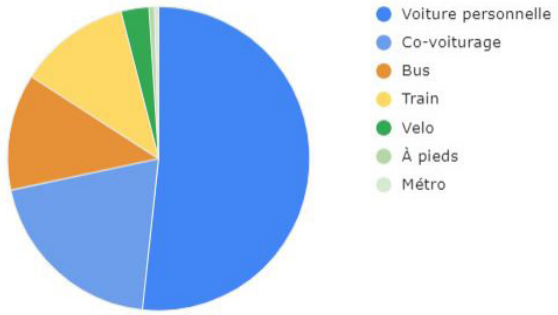

On voit la dominance de l'usage de la voiture individuelle (70%), en décalage avec les pratiques des étudiants en général davantage axées sur les transports en commun et les modes doux (ces derniers étant particulièrement peu utilisés par les alternants). La nécessité d'une alternance de trajets vers des lieux différents et la localisation des entreprises, parfois éloignées des lieux de desserte en transports en commun, expliquent cette différence, et l'importante part du budget allouée à la mobilité, comme on l'a vu, et davantage encore pour les alternants navigant entre deux logements.

Mais la part du covoiturage, quand même importante (20%, soit près du tiers des déplacements totaux en voiture), doit contribuer à limiter l'impact sur les budgets pour ceux qui le pratiquent.
La dominance de la voiture n'est pas étrangère aussi à l'attractivité pour un nombre significatif d'alternants du périurbain, à condition d'avoir accès à une offre commerciale. Pout autant, le périurbain attire aussi des alternants non motorisés puisque un sur quatre envisage d'y vivre à condition d'avoir un accès à des TC. Cela dénote un mode de vie et des aspirations moins urbains que les étudiants dans leur ensemble.

Installation en périphérie

Seriez-vous prêt à vous installer dans une commune périphérique plutôt qu'en ville ?

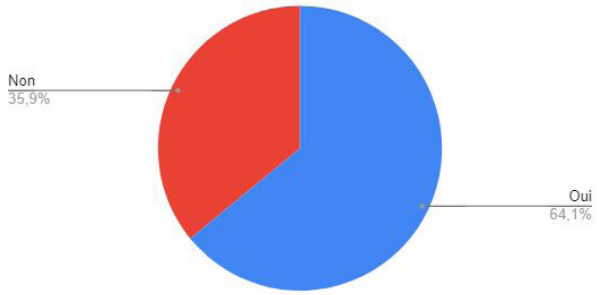

Si oui, à quelle distance maximale de la ville?

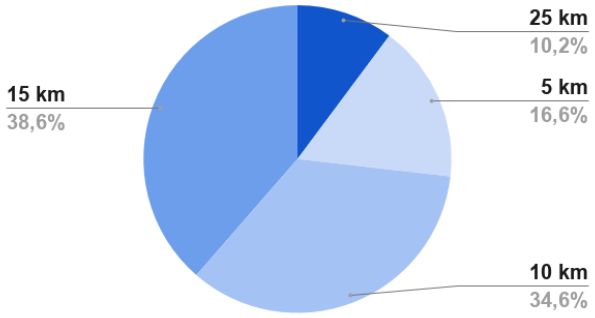

Si oui, quels sont les services indispensables à proximité ?

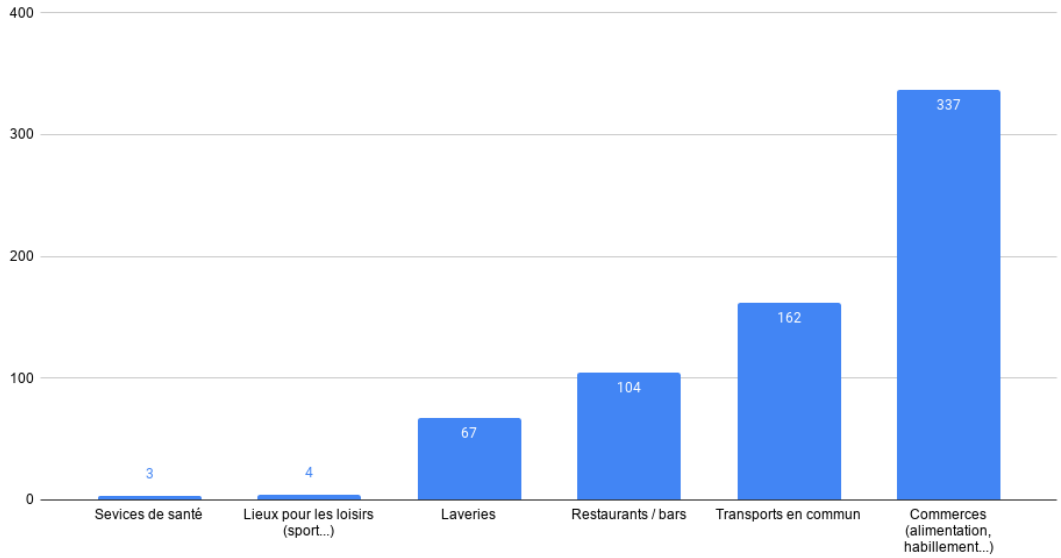

Thèmes dominants dans les attentes

En complément des questions fermées posées, la possibilité a été offerte aux alternants de formuler leurs attentes spécifiques. La plupart de ceux ayant répondu au questionnaire se sont saisis de cette possibilité et ont laissé des indications, réactions et idées parfois naïves, ironiques, caricaturales, mais pour beaucoup révélatrices et précieuses pour orienter la réflexion des élus du PMNA.

Aide du pôle métropolitain Nîmes / Alès

Comment le Pôle Métropolitain Nîmes-Alès pourrait il vous aider au quotidien ?

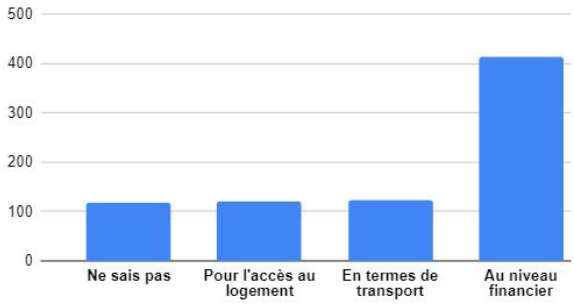

Certains thèmes et idées sont assez présents dans les réponses, comme :

- les locations temporaires, pour développer l'intermittence entre les élèves de 1e et 2e années ;
- les compensations kilométriques,
- les bons alimentaires,
- les bourses au mérite (existant sous des conditions perçues comme trop contraintes uniquement pour les étudiants – CROUS).

Exemples de réponses à la question : « Quelles sont vos suggestions ?

- Dédier des logements libres à la location à la semaine pour les alternants.
- Prendre en compte les colocations temporaires (un mois).
- Une bourse supplémentaire ou alors payer la maison des élèves que lors de notre présence
- Plus de choix dans les types de logements, mon CFA est à Marguerittes et je prends un hôtel quand je viens en formation.
- Des logements type Airbnb privatisés pour les étudiants aux coûts raisonnables financés en partie par un organisme d'aide.
- Donner une aide mensuelle aux étudiants plutôt qu'à l'année.
- Augmenter le pourcentage du salaire d'un alternant selon sa situation personnelle.
- Avoir des aides adaptées à la situation de l'apprenti sans toujours se fier aux revenus des parents.
- Une aide en espèces sonnantes et trébuchantes ou des conseils, sites pour trouver des locations, colocations.
- Faciliter l'accès à la caf , les démarches étant longues.
- Une aide financière ou une compensation kilométrique devrait être accordée pour les alternants qui possèdent 2 logements durant leur alternance ou au moins une aide pour le loyer qui concerne le logement de la zone Nîmes-Alès.
- Aide à la mobilité pour les apprentis afin d'amortir les dépenses en carburant ou mettre en place une gratuité des transports en commun lorsque c'est possible.
- Faire une ligne de bus Redessan -CFA de Marguerittes car actuellement je dois aller à la gare de Nîmes pour ensuite rejoindre Marguerittes et c'est loin d'être pratique : je prends le bus à 6h55 pour commencer à 8h30...
- Plus de transports entre le CFA Mines d'Alès et la maison des élèves / Navette Campus - Ecole des mines.
- Augmenter le passage de bus pour faire le trajet CFA Marguerite - gare de Nîmes le soir après les cours. Merci.
- Développer les lignes de bus, mettre des vélos en location à disposition comme les vélib ou des trottinettes électriques.
- Rajouter des places de parking sur les lieux de formation, aides pour le déplacement (notamment pour le covoiturage), qualité des routes, pistes cyclables.
- Une carte gratuite de stationnement, il n'y a pas de parking gratuit, tous les jours je suis obligé de payer pour pouvoir aller au CFA à Dhuoda car, une fois, je me suis garé sur un trottoir dans un lotissement et j'ai eu 135 euros d'amende !
- Décentraliser les lieux de formation, marre de la ville.
- Avoir des bons de transport et alimentaires.
- Aide logement ou repas du midi établissement pas bon du tout !
- Davantage de service public dans les villages...

Les suites à donner

A l'issue de la présentation de ces résultats au groupe de travail partenarial du PMNA, plusieurs pistes de travail ont été établies par le groupe.

Dans la perspective d'une nouvelle enquête (envisagée pour 2020-2021 :

- les âges des alternants devraient être mis en corrélation avec le logement ;
- les types d'achats devraient être détaillés ;
- la réponse « aide financière » dans les types d'aides attendues devrait être supprimée, au profit de plus de détail sur les champs et types d'aide possibles.

Un inventaire des aides possibles est à réaliser (CAF, opérateurs de compétences, communes, Région, Mobili-jeune d'Action Logement…).

Certains établissements (AFPA, IRFMA) possèdent des capacités d'hébergement séquentielles de courte durée, pas utilisées en totalité ; il pourrait être intéressant d'envisager une mutualisation, visant à mettre en relation offre et demande.

La création d'une boutique de l'alternant a été proposée : guichet unique informant sur les possibilités de logement, les salaires, le système de santé. L'exemple d'une maison de l'alternance, localisée sur le site l'IUT, à Montpellier regroupant les services du CFA ENSUP LR, des plateaux techniques, ainsi qu'un ensemble de 100 studios destinés aux apprentis, géré par le CROUS, a suscité l'intérêt du groupe, qui a considéré qu'une partie du projet pourrait en inspirer un autre sur le territoire du PMNA.

L'idée a également été avancée d'une « association des alternants » à l'échelle du territoire, permettant échanges et mise en commun des problématiques.

Florent HARO / 04 66 29 18 69
florent.haro@audrrna.com

Nadine KLEINCLAUS / 04 34 03 57 01
nadine.kleinclaus@nimes-metropole.fr